

			<p>pris par la mise en place de noue, roselière et bassin à ciel ouvert permettant le stockage des eaux de pluie provenant des chaussées pour se raccorder sur 2 exutoires :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pour la phase 1, le rejet sera effectué sur un réseau EP à créer depuis la RD191 jusqu'à la rue des Roissy hauts▪ Pour la phase 2, le rejet sera effectué sur le réseau EP 300 existant sous la rue Salix Alba (chemin de Tournenfiles) ainsi que par le collecteur 600 existant sous la RD191 <p>- Les eaux pluviales des espaces publics, avant rejet, seront traitées par la mise en place d'ouvrage de dépollution.</p> <p>- L'ensemble de la zone sera également repris par un collecteur de diamètre 300 afin de raccorder les eaux pluviales issues des divers lots.</p>
--	--	--	---

<u>RESEAU D'EAUX USEES</u>			
PRESTATIONS A LA CHARGE DE L'AMENAGEUR	LIMITE DES PRESTATIONS	PRESTATIONS A LA CHARGE DU PRENEUR	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Obtention de l'accord de la collectivité gestionnaire des réseaux de collecte des eaux usées pour le raccordement des eaux usées de la ZAC. - Tous les travaux de conduite primaires EU sous les voies publiques jusqu'aux regards de branchement en limite de lot. - Réalisation d'un regard de branchement EU par lot, laissé en attente en limite de lot sur domaine public. 	<p>Regard de branchement en limite du lot cédé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du réseau à l'intérieur de chaque lot, y compris la construction des regards et canalisation de collecte et branchements situés hors bâtiments. - Tous travaux de branchement entre les colonnes d'immeubles et les regards de branchement extérieurs. - Raccordement sur regard de branchements EU laissés en attente en limite de lot, ou le cas échéant sur réseau primaire existant. - Pompes de relevage en sous-sol de bâtiments si nécessaire. - Réalisation des branchements de chantier. - Règlement de la participation pour le raccordement au réseau d'eaux usées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le raccordement devra être réalisé sur les regards en attente, aucun piquage supplémentaire n'étant possible. - Demande de branchement auprès de l'administration compétente selon les usages et les règles de droit commun. - Les services propriétaire de ces réseaux, devront pouvoir accéder aux conduites en permanence. <p><u>RESEAU EXISTANT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un collecteur de diamètre 200 est existant sous la rue Salix Alba (ancien le chemin rural de TOURNENFILS). Le réseau existant se raccorde sur une station de refoulement, située sur le Commune d'ORMOY au droit de la rivière « L'Essonne » <p><u>RESEAU PROJETE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des eaux pluviales collectées sur la zone sera repris par un collecteur de diamètre 200, qui sera raccordé sur le collecteur existant - Deux points de raccordement sont prévus: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau d'eaux créé sous le chemin Salix Alba (ex-Tournenfiles) créé lors de la création de la zone Montvrain 1 sur Mennecy. - Réseau d'eaux usées à créer en traversée de la RD191 et qui se raccordera sur le réseau EU de la rue des Roissy Hauts en direction de la rue des Moques Tonneaux.